

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 16 juin 2025

Délibération n° 2025.06.36

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 12

DATE DE LA CONVOCATION : 4 juin 2025

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 4 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle Véga (espace Capella), sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Annick MONLON et Mathieu POTHERAT.

Monsieur Christophe WAÏT est élu secrétaire de séance.

Objet : DIA n° 069 108 25 00008 et 069 108 25 00009

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

- **DIA n° 069 108 25 00008** déposée par Maître Florence AUCOEUR, notaire à Belleville (69) pour le compte de Monsieur Alexis DIMITRIEFF pour la parcelle cadastrée section A n° 1100 située en zone 1AUa.
- **DIA n° 069 108 25 00009** déposée par TERRANOTA, mandataire pour le compte de Madame Joèle LARRAS pour la parcelle cadastrée section D n° 594 située en zone UB.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas préempter les parcelles référencées ci-dessus.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur- Saône.
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



Le secrétaire,
Christophe WAÏT

